

Matrice de la carrière fonctionnelle du personnel de l'OIAC

Cas 2 : Ch:

Collège	Catégorie ou grade	Echelon	Evolution agent moyen	Evolution agent performant	Evolution haut potentiel	Titre	Niveau d'instruction ou exigences requises	Salaire de base	Sursalaire	Transport	Indemnité de Logement	Indemnité de Responsabilité	Indemnité d'expatriation	Salaire brut
CADRE	CADRE S3.3	S3.3.1	4	3	2	Chargé de la Documentation / Communication	Bilingue. BAC +3 avec 5 ans d'expérience; BAC +4 sans expérience; ou Diplôme équivalent. Recruté par le Secrétariat Général après un appel à candidature. Agé (e) de moins de 35 ans. CDI local	762,2451 €	609,7961 €	38,1123 €	304,8980 €			1 715,0515 €
		S3.3.2	4	3	2			762,2451 €	609,7961 €	38,1123 €	304,8980 €			1 715,0515 €
		S3.3.3	4	3	2			762,2451 €	686,0206 €	38,1123 €	304,8980 €			1 791,2760 €
		S3.3.4	4	3	2			762,2451 €	686,0206 €	38,1123 €	304,8980 €			1 791,2760 €
		S3.3.5	4	3	2			762,2451 €	762,2451 €	38,1123 €	304,8980 €			1 867,5005 €
		S3.3.6	4	3	2			762,2451 €	762,2451 €	38,1123 €	304,8980 €			1 867,5005 €
		S3.3.7	4	3	2			762,2451 €	838,4696 €	38,1123 €	304,8980 €			1 943,7250 €
		S3.3.8	4	3	2			762,2451 €	838,4696 €	38,1123 €	304,8980 €			1 943,7250 €
		S3.3.9	4	3	2			762,2451 €	914,6941 €	38,1123 €	304,8980 €			2 019,9495 €
		S3.3.10	4	3	2			762,2451 €	914,6941 €	38,1123 €	304,8980 €			2 019,9495 €
	Total	40	30	20										
	CADRE S3.2	S3.2.1	4	3	2	Assistante de direction. Comptable statisticien Traducteur Informaticien	Bilingue. BAC +4 avec 5 ans d'expérience; BAC +5 avec 3 ans d'expérience; ou Diplôme équivalent. Recruté par le Secrétariat Général après un appel à candidature. Agé (e) de moins de 35 ans. CDI local	838,4696 €	838,4696 €	38,1123 €	381,1225 €			2 096,1740 €
		S3.2.2	4	3	2			838,4696 €	838,4696 €	38,1123 €	381,1225 €			2 096,1740 €
		S3.2.3	4	3	2			838,4696 €	914,6941 €	38,1123 €	381,1225 €			2 172,3985 €
		S3.2.4	4	3	2			838,4696 €	914,6941 €	38,1123 €	381,1225 €			2 172,3985 €
		S3.2.5	4	3	2			838,4696 €	990,9186 €	38,1123 €	381,1225 €			2 248,6230 €
		S3.2.6	4	3	2			838,4696 €	990,9186 €	38,1123 €	381,1225 €			2 248,6230 €
		S3.2.7	4	3	2			838,4696 €	1 067,1431 €	38,1123 €	381,1225 €			2 324,8475 €
		S3.2.8	4	3	2			838,4696 €	1 067,1431 €	38,1123 €	381,1225 €			2 324,8475 €
		S3.2.9	4	3	2			838,4696 €	1 143,3676 €	38,1123 €	381,1225 €			2 401,0720 €
S3.2.10		4	3	2	838,4696 €			1 143,3676 €	38,1123 €	381,1225 €			2 401,0720 €	
Total	40	30	20											

La catégorie est la subdivision du collège donné.

L'échelon est une subdivision de la catégorie concernée. Il est désigné par un code de sa catégorie suivi d'un chiffre. Le chiffre situe le rang dans la catégorie. Exemple: CL 5.1

L'avancement : l'avancement consiste à passer d'un échelon inférieur à un autre de niveau supérieur à l'intérieur de la même catégorie.

La promotion : la promotion c'est le passage d'une catégorie inférieure à une autre de niveau supérieur. En fin de catégorie, le bénéficiaire sera aligné dans l'échelon supérieur à son dernier classement

NB: à l'OIAC les agents locaux sont non seulement déclarés à la sécurité sociale (CNPS) mais aussi assurés comme le font la plupart des entreprises et institutions dans le pays.

Cas 2 : Changement du salaire de base et de la prime de logement . Le sursalaire est lié à l'évolution dans la catégorie

